



Regroupement familial pour étranger

Par **Sanogo**, le **10/08/2008** à **14:49**

Je suis une malienne et mon mari aussi il a un séjour de 10 ans nous avons fait la demande du regroupement familial depuis décembre 2006 l'embassade de France qui se trouve au Mali a reçu mon dossier en mars 2007 j'ai fais l'interview depuis ce jour il mon dit d'attendre l'appel téléphonique. Impossible de se renseigner auprès de l'embassade même avec mon dossier il ne me donne pas de renseignement

Par **jeetendra**, le **10/08/2008** à **18:47**

bonsoir, normalement vous aurez du avoir déjà une réponse de la préfecture, c'est pas normal, renseignez vous, cordialement